CORRIGE INDICATIF

barème 120 points

Dossier 1 : Management et stratégie

35 points

1/ le conseil d'administration de la CTM est un organe qui représente les actionnaires. Cet organe exerce un contrôle sur les dirigeants (la direction) pour s'assurer de l'exécution des décisions stratégiques. L'objectif du conseil d'administration est de donc de défendre les intérêts des actionnaires. Il s'agit donc d'une gouvernance actionnariale.

En outre, la direction est assistée par un comité stratégique ayant un pouvoir de décision et un comité d'audit ayant un rôle de conseil. **5 points**

2/ La matrice SWOT résume les forces et faiblesses de l'entreprise d'une part, et les opportunités et menaces de l'environnement d'autre part : 10 points

FORCES:

- CTM dispose d'un TMS Transport Management Système de dernière génération.
- garantissant une traçabilité depuis la prise en commande jusqu'à sa livraison.
- Nous accompagnons nos partenaires dans l'ingénierie de transport et de la messagerie afin de leur permettre l'optimisation et la rationalisation de leurs distributions.
- un management qualité visant le zéro défaut.
- la densité de notre réseau avec 120 points de vente, dans le but de garantir une parfaite réactivité ainsi qu'une rapidité de livraison, quelle que soit la nature de la demande.
- mettant l'accent sur des standards de qualité de service avec des offres à forte valeur ajoutée.

FAIBLESSES:

- CTM Messagerie qui achemine environ 3 millions de colis annuellement vient en troisième position sur le marché.

OPPORTUNITES:

- -Croissance annuelle du marché 15 %
- Les trois grands opérateurs (CTM, Voie Express et STDM) travaillent majoritairement pour le compte de grands donneurs d'ordre structurés et organisés.
- La nouvelle stratégie nationale vise l'amélioration de la compétitivité logistique au Maroc, qui se traduit par une professionnalisation du système et par conséquent une augmentation des flux de marchandises.

MENACES:

- Environ 40% du business est détenu par les transporteurs non officiels.
- le secteur souffre de plusieurs carences dont l'informel.
- -Le cahier des charges n'est pas assez strict et le contrôle est pratiquement inexistant.
- STDM est actuellement leader de la messagerie au Maroc.
- -Absence de barrières juridiques à l'entrée.

3/ le plan marchéage :

10 points

Le produit (service)	-Nous développons des gares privées en misant sur la qualité.				
	-Nous développons ce réseau soit à travers de nouvelles créations, soit à travers le réaménagement. Enfin, nous travaillons sur la qualité de nos autocars. Nous travaillons donc sur la qualité de l'ensemble de la chaîne, la formation des chauffeurs en fait également partie.				
	-La CTM a lancé son service premium en 2014. les véhicules offrent un niveau de confort élevé (sièges individuels en cuir plus larges avec repose-jambes et tablettes, climatisation et lumière personnalisée). A cela s'ajoutent les prestations à bord en l'occurrence le wifi à l'intérieur des autocars, les journaux, l'eau et les biscuits qui sont distribués gratuitement à tous les passagers.				
Le prix	-Politique d'écrémage (prix élevés).				
	-système de tarification qui permettra à la CTM de mettre en place la tarification modelée (Yield management). Ainsi les tarifs vont varier en fonction de la date de réservation, la saison et la demande.				

La distribution communication	et	la	-L'e-commerce prend son envol, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en place un site qui combine plusieurs services. Nous offrons à notre clientèle par le biais de ce site, une offre répondant aux divers besoins.
			-De plus, nous sommes actuellement en train de conclure un certain nombre de partenariats avec des sites de réservation ou agences de voyages, afin d'être le plus accessibles à un plus grand nombre (réservation et paiement en ligne).

Positionnement : La CTM a une notoriété spontanée importante, les clients la perçoivent comme une entreprise sûre qui propose des services de qualité mais qui facture des prix relativement élevés.

4/ Analyse du portefeuille d'activités (Matrice BCG) 10 points

Critères		DAS1	DAS2	DAS3	DAS4
Taux	de	2 091 600-1 936 600/1 936 600 =	7%	5%	2%
croissance	du	8%			
marché					
Part relative	de	385 000 / 362 000 = 1,06	0,55	0,68	0,57
l'entreprise					

Il en découle les constats suivants :

- -Le **DAS1** représente le produit « **Vedette** » de la CTM ;
- -Les DAS2 etDAS3 représentent des produits « Dilemmes » ;
- -Le DAS4 représente un produit « Poids mort ».

Le DAS1 doit dégager les liquidités nécessaires pour soutenir les DAS2 et DAS3. L'entreprise doit abandonner le DAS 4.

Dossier 2 : Investissement et performances financières55 points

1/ Justification de la décision de renouvellement 20 points

-Première alternative : Maintien de l'ancien lot 10 points

Année	0	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaire		1500x5=	1500x5=	1500x5=	1500x5=	1500x5=
		7 500	7 500	7 500	7 500	7 500
-Dépenses		700x5=	700x5=	700x5=	700x5=	700x5=
		3 500	3 500	3 500	3 500	3 500
-Amortissement		1700x5x20%	1700x5x20%	0	0	0
		1 700	1 700			
=Résultat avant		2 300	2 300	4 000	4 000	4 000
IS						
-IS 30%		690	690	1 200	1 200	1 200
=Résultat net		1 610	1 610	2 800	2 800	2 800
+Amortissement		1 700	1 700	0	0	0
=CAF		3 310	3 310	2 800	2 800	2 800
-Investissement	0					
Flux nets de		3 310	3 310	2 800	2 800	2 800
trésorerie						

VAN1 à 14% =10 796

-Deuxième alternative : Investissement dans le nouveau lot 10 points

Année	0	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaire		14 800	14 800	18 500	18 500	18 500
-Dépenses		6 000	6 000	6 600	6 600	6 600
-Amortissement		2 200	2 200	2 200	2 200	2 200
=Résultat avant		6 600	6 600	9 700	9 700	9 700
IS						
-IS 30%		1 980	1 980	2 910	2 910	2 910
=Résultat net		4 620	4 620	6 790	6 790	6 790
+Amortissement		2 200	2 200	2 200	2 200	2 200
=CAF		6 820	6 820	8 990	8 990	8 990
-Investissement	11 000					
+Cession	2 380					
ancien lot						
+Cession						1 400
nouveau lot						
Flux nets de	8 620	6820	6820	8 990	8 990	10 390
trésorerie						

VAN2 à 14% =19 397

Conclusion : la décision de renouvellement est bien justifiée (VAN2 est supérieure à VAN1).

2/ Enregistrement comptable

15 points

-Opérations courantes 2019 :10 points

	03/03/19		
2397	Avances et acomptes sur commandes d'immob.	1 120 000	
5141	Banques		1 120 000
	100 000 x 11.20		
	10/10/19		
2340	Matériel de transport	4 163 000	
	(290000 x 11.20) + 915 000		
3455	Etat TVA récupérable (4163000 x 20%)	832 600	
2397	Avances et acomptes		1 120 000
4481	Dettes sur acquisition des immmob.		2 128 000
5141	Banques		1 747 600
	· ·		
	30/10/19		
2340	Matériel de transport	45 000	
3455	Etat TVA récupérable	6 300	
5141	Banques		51 300

-Inventaire 2019 : 5 points

	31/12/19		
3702	Augmentation des dettes circulantes	47 500	
4481	Dettes sur acquisition des immob.		47 500
	(11.45 – 11.20) 190 000		
	31/12/19		
6393	Dotations aux prov. Pour risques et charges fin.	47 500	
4506	Provisions pour pertes de change		47 500
	31/12/19		
6193	DEA des immobilisations corporelles	140 266	
2340	Amortissements du matériel de transport		140 266
	(4163000 + 45 000) 20% x 2/12		

3/ Ratios de la structure financière 2019

10 points

	2019
Couverture des actifs immobilisés	475 725 / 422 352 x 100 = 112,6 %
Ratio d'endettement	(475725 – 341 887) / 475 725 x 100 = 28,1%
Rentabilité économique	70151 / (422352 + 88 850) x 100 = 13,72%
Profitabilité globale	61485 / 531953 x100 = 11,55%
Rentabilité financière	61485 / 341 887x 100 = 17,98%

4/ Appréciation des performances financières de la CTM

10 points

Activité: 4 points

- -Légère baisse du chiffre d'affaires en 2019 ;
- -Légère baisse des résultats en 2019;
- -Baisse de la CAF en 2019 ;
- -Profitabilité importante.

Structure financière : 6 points

- -Malgré l'augmentation du fonds de roulement en 2019, le BFR qui était négatif en 2018 a augmenté plus rapidement ;
- -En conséquence, la trésorerie s'est détériorée et est devenue négative ;
- -Le ratio d'endettement reste faible ;
- -Baisse remarquable de la rentabilité économique en 2019 ;
- -La rentabilité financière reste élevée.

Dossier 3 : Calcul des coûts et politique des prix30 points

1/ Coût de revient de la prestation par mois15 points

Eléments	Quantité	Coût unitaire	Montant
Charges directes :			
Consommation du carburent	8x2x30= 480	1 000	480 000
Pneumatiques	480	50	24 000
Main d'œuvre directe	240	700x1.2= 840	201 600
Péage	480	120	57 600
Assurances	8	21 600/12= 2 350	18 800
Amortissements	8	360 000/12= 30 000	240 000
Charges indirectes :			
Frais atelier	8	5 750	46 000
Faris administration	480	700	336 000
Total	8	175 500	1 404 000

Coût de revient d'une prestation par voyageur :

175 500/30= 5 850/45= 130/2= 65 DH.

2/ Le prix de vente d'une prestation :5 points

PV= Coût de revient + Marge bénéficiaire

PVHT= 65 + 0.35 PV (Il s'agit d'un taux de marque à appliquer sur le prix de vente).

PVHT= 100 DH.

PVTTC= 100 x 1.14

PVTTC= 114 DH.

3/Coût cible :5 points

PVTTC = 100 DH

PVHT= 100/ 1.14 = 87.72 DH

PV= Coût de revient + Marge bénéficiaire

87.72 = Coût de revient + 0.35x87.72

Coût de revient = 57 DH

Le coût cible que l'entreprise ne doit pas dépasser pour réaliser la même marge bénéficiaire est de 57 DH. Il est inférieur au coût de revient constaté qui est de 65 DH. L'entreprise doit revoir son coût de revient à la baisse.

4/ L'entreprise n'a pas intérêt à s'aligner sur le prix de marché pour les raisons suivantes :5 points

- -Il s'agit d'un produit (prestation) Haut de gamme ;
- -L'entreprise opte pour une stratégie de différenciation vers le haut ;
- -L'entreprise applique une stratégie d'écrémage pour réaliser une marge plus élevée.